

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 30 DU 30 MARS 2011

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : René RAUD

Sébastien GALLET, absent, a donné pouvoir à Julien POUPON.

Le point principal de l'ordre du jour est le budget de l'année présenté en présence du trésorier Thierry Roch.

Début de séance à 18 h.

Le compte rendu du conseil n°29 est adopté à l'unanimité.

1 Budget primitif 2011

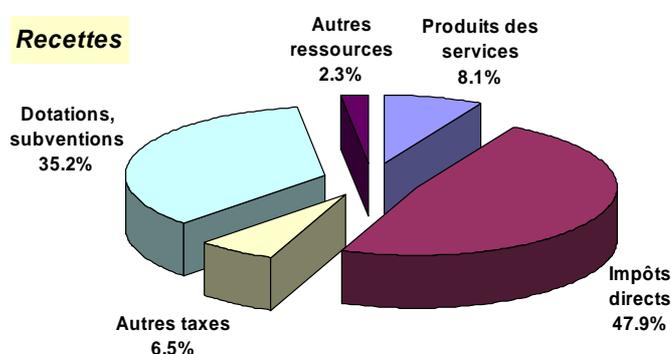
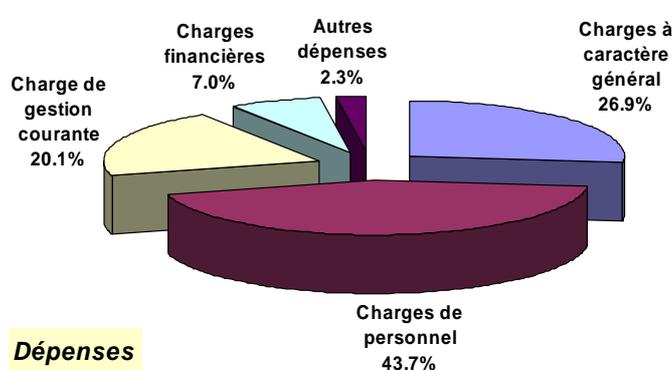
Jean-Louis VIGNON et Julien POUPON présentent le projet de budget communal élaboré sur une proposition de conserver le même taux d'imposition communal que l'année dernière (pas d'augmentation des taxes d'habitation et foncière).

1.1 Budget communal – section fonctionnement

Par principe de précaution, on minimise les recettes et on maximise les dépenses. La proposition détaillée est alors la suivante :

Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	195 330	002 Excédents antérieurs reportés	4 738,23
012 Charges de personnel	317 000	013 Atténuations de charges	1 000
014 Atténuation de produits	10 250	70 Produits des services	70 900
022 Dépenses imprévues	1 000	73 Impôts et taxes	477 952
042 Opérations d'ordre de transfert	4 738,23	74 Dotations, subventions et participations	309 305
65 Charge de gestion courante	146 094	75 Autres produits de gestion courante	9 500
66 Charges financières	50 500	76 Produits financiers	1 550
67 Charges exceptionnelles	1 000	77 Produits exceptionnels	3 500
Total dépenses	725 912,23	Total recettes	878 445,23

Ou sous forme de camembert pour les principaux postes :



Sur le diagramme « dépenses », les postes 14, 22, 42 et 67 ont été regroupés sous la dénomination « autres dépenses ».

Sur le diagramme « recettes », les postes 2, 13, 75, 76 et 77 ont été regroupés sous la dénomination « autres ressources » et le poste 73 a été scindé en 2 parties pour mettre en évidence la part « impôts directs » résultant des taxes d'habitation et foncière et la séparer des « autres taxes » (dotation solidarité communautaire, taxe sur les pylônes, droit de mutation...).

Bilan :

Recettes – Dépenses =	152 533 €
Dettes à rembourser =	191 100 €
Capacité d'autofinancement =	- 38 567 €

Par rapport à 2010, les dépenses prévues augmentent de 3,5 % et les recettes diminuent de 0,9 %. Il ne faut pas oublier que l'on compare un état réalisé (compte administratif 2010) à un état futur (budget prévisionnel 2011).

1.2 Budget communal – section investissement

La section investissement se décline autour de trois programmes :

- les bâtiments communaux à entretenir et les terrains communaux (acquisition et entretien)
- l'école
- la voirie (y compris l'éclairage public)

Tous ces programmes sont toujours déficitaires. Ce déficit est en partie compensé par l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice de l'année précédente (180 104.68 € venant de l'excédent de fonctionnement 2010) et les taxes (TLE et FCTVA).

Programme bâtiments et terrains

Les plus grosses dépenses sont l'éclairage de Trévarn et la réfection du terrain de tennis. Les recettes ADEME et conseil régional sont obtenues pour l'audit énergétique de l'école.

Dépenses		Recettes	
Achat de terrains	7 500	ADEME	925
Trévarn (éclairage + divers)	10 530	Conseil régional	925
Bâtiments	17 450	Part Amis de Trévarn	3 000
Aire de jeux	15 600		
Divers	8 130		
Total dépenses	59 210	Total recettes	4 850

Besoin de financement résiduel (BFR) : Dépenses – Recettes = 54 360 €

Programme école

Les plus grosses dépenses sont dues à la réfection des sols, l'achat d'informatique et un abri à vélos qui servira aussi aux enfants en dehors du temps scolaire. Comme d'habitude il n'y a pas de recette pour ce programme.

Dépenses		Recettes	
Mobilier (école + cantine)	1 910		
Matériel informatique	3 000		
Travaux (stores + sols)	3 340		
Divers	6 480		
Total dépenses	14 730	Total recettes	0

BFR = 14 730 €

Programme voirie

C'est de loin le programme financièrement le plus important.

Les plus gros postes de dépenses sont l'aménagement de la rue Traverse (26 000 €), la réalisation de la piste cyclable sur la VC3 – de Penhep à l'entrée du bourg – pour 35 000 € et l'aménagement de Créach Balbé et Ty Rhu pour 36 000 €.

Les subventions du conseil général concernent la piste cyclable (15 000 €), la résidence rurale (6 806 €) et les aménagements de sécurité (3170 €). La subvention du sénat correspond aux travaux d'aménagement de la résidence rurale.

A la demande d'Hervé LE MENS, la partie éclairage public est augmentée de 3 900 € pour ajouter 2 lampadaires cette année allée de la fontaine (route qui mène à la zone de stockage des déchets verts).

Dépenses		Recettes	
Prog. 2010 (aménagement voirie)	11 550	Aide voirie communale	5 657
Prog. 2011 (voirie)	71 000	Amende de police	1 000
Éclairage public	11 400	Fonds de concours Kann di CCPLD	2 650
Divers	77 630	conseil général	24 976
		Sénat	12 070
		Partenariat venelle blanche	4 080
		SDEF (éclairage public)	5 000
Total dépenses	171 580	Total recettes	55 433

BFR : Dépenses – Recettes = 116 147 €

Résultat de la section investissement

Dépenses		Recettes	
BFR prog. bâtiments et terrains	54 360	Affectation 2010	180 104,68
BFR prog. école	14 730	TLE	40 000
BFR prog. voirie	116 147	FCTVA	48 221
Déficit 2010	135 476,58	Remb. prêt assainissement	2 940,05
Autofinancement 2011	38 567	Amortissement PLU	2 584,23
		Amortissement électricité Trévarn	2 152
Total dépenses	359 280,58	Total recettes	276 001,96

Emprunt éventuel à réaliser = 83 278,62 €

Le budget est adopté à l'unanimité (14 voix).

1.3 Budget eau

Section fonctionnement

La principale recette est apportée par la consommation d'eau.

Dépenses		Recettes	
Charges diverses	700	Consommation	105 000
Charges financières	2 600	Raccordements	9 500
Charges générales	54 000	Excédent 2010	33 020,05
Personnel	24 700		
Total dépenses	82 000	Total recettes	147 520,05

Autofinancement 2011 = 65 520,05 €

Section investissement

Programme eau

Dépenses		Recettes	
Extension poteau incendie Kerdostin	11 000	Conseil général (étude maërl)	1 350
Bornes incendie	10 000		
Étude remplacement maërl	3 000		
Débroussailleuse captage	8 000		
Travaux divers	52 390,05		
Total dépenses	84 390,05	Total recettes	1 350

Besoin de financement résiduel : 83 040,05 €

Opérations financières

Dépenses		Recettes	
Capital	6 980	FCTVA	14 500
		Excédent CA 2010 (inves.)	10 000
		Autofinancement 2011	65 520,05
Total dépenses	6 980	Total recettes	90 020,05

Excédent des opérations financières : 83 040,05 €

Le budget est adopté à l'unanimité (14 voix).

1.4 Budget assainissement

Section fonctionnement

La principale recette est apportée par les abonnés au réseau d'assainissement.

Dépenses		Recettes	
Charges de gestion	200	Consommation	62 300
Charges financières	8 000	Raccordements	19 000
Charges générales	20 200	Recettes exceptionnelles	200
Personnel	19 300		
Total dépenses	47 700	Total recettes	81 500

Autofinancement 2011 = 33 800 €

Section investissement

Programme assainissement

Dépenses		Recettes	
Achat terrain 2 ^e station	20 000	Conseil général (2 ^e station)	13 500
Maîtrise d'œuvre 2 ^e station	36 000	CG (Déphosphatation)	27 500
Travaux 2 ^e station	50 000	DGE (réhabilitation voie romaine)	31 677
essai étanchéité réseaux	4 615		
Déphosphatation 1 ^{ère} station	30 000		
Total dépenses	140 615	Total recettes	72 677

Besoin de financement résiduel : 67 938 €

Opérations financières

Dépenses		Recettes	
Capital	22 000	FCTVA	32 155
Déficit 2010 (investissement)	85 353,97	Excédent CA 2010 (inves.)	16 620,08
		Autofinancement 2011	33 800
Total dépenses	107 353,97	Total recettes	82 575,08

Déficit des opérations financières : 24 778,89 €

Emprunt à réaliser : 92 716,89 €

Le budget est adopté à l'unanimité (14 voix).

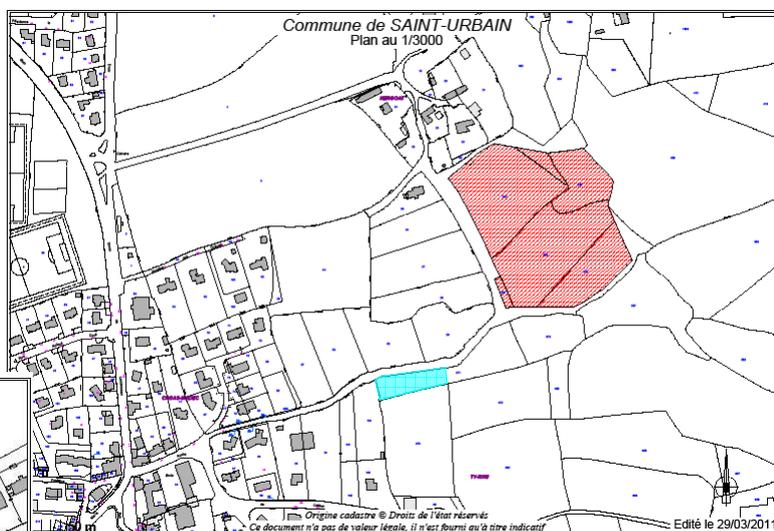
2 Achat de terrains

Le maire, Jean-Louis VIGNON, propose l'achat des terrains suivants :

- Pour la 2^e station d'épuration : achat de 22 920 m² pour un coût évalué à environ 15 000 €.

Ce terrain, appartenant à M. Bruno Diverres, situé à Kergoat, comprend les parcelles 354 à 358 – section A – du cadastre.

(voir zone en rouge ci-contre)



- Un terrain en triangle situé route du Stum, en face de l'allée de Balanec, d'une superficie de 366 m² pour un coût estimé de 5 000 €.

L'acquisition de ce terrain, appartenant à M. Robert Bertelle, (parcelle 34 section AB) facilitera l'aménagement de la zone de loisirs car une bande de terrain (parcelle 33) le long de la route appartient déjà à la commune (voir ci-contre).

- L'acquisition d'une bande de terre prolongeant le nouveau lotissement Ty Rhu permettrait, en le traversant, de rejoindre la route de Créach Balbé à la rue des prairies qui mène à la future station d'épuration.

La proposition est d'acheter toute la partie dans le prolongement de Ty Rhu (voir zone en bleu ci-dessus), d'une superficie d'environ 1 523 m² au prix de 0,65 € le

m² (terrain appartenant à M Diverres).

L'accord pour l'achat de ces trois terrains est voté à l'unanimité (14 voix).

3 Modification des statuts du syndicat mixte de l'Elorn

Pour permettre l'adhésion de la région Bretagne au syndicat, les statuts du syndicat doivent être modifiés. Toute modification des statuts doit être approuvée par ses membres. Le conseil doit donc délibérer pour approuver ou non cette modification.

Le conseil approuve la modification des statuts à l'unanimité (14 voix).

4 Demande d'autorisation – Dossier foncier de Bretagne

La commune envisage l'acquisition du terrain et de la maison situés derrière l'école et le salon de coiffure. La maison est actuellement à l'abandon. Pour ne pas grever le budget de la commune, l'opération pourrait être financée par le Foncier de Bretagne.

Le conseil, par 14 voix sur 14, autorise le maire à monter le dossier et le présenter au Foncier de Bretagne qui, si le dossier est accepté, pourrait acquérir ce bien au nom de la commune. Celle-ci aurait alors 5 ans pour décider de son utilisation : logements sociaux, agrandissement de l'école, etc.

5 Bilan sur la fréquentation des animations MPT

Pascale CORRE présente un bilan de la fréquentation des jeunes aux activités suivies par la Maison pour tous de Landerneau.

On observe une faible fréquentation du foyer, dont très peu de filles avec 17 jeunes qui le fréquentent régulièrement mais seulement une moyenne de 4 par jour d'ouverture. Par rapport à l'année dernière, la fréquentation a baissé de 45%.

La plupart des jeunes qui fréquentent le foyer ont entre 14 et 16. Ils ne cherchent pas à proposer des projets.

Par contre 7 jeunes ont participé à l'atelier graffs du 26 au 28 avril dernier.

A l'inverse, les vac'ados semblent très appréciées des jeunes puisque leur participation a nettement augmenté cette année par rapport à 2009 (entre 25% d'augmentation à la toussaint – soit 10 personnes – et 100% aux vacances d'été – soit 20 personnes).

Quelques solutions sont envisagées pour améliorer la fréquentation :

- mettre en place une passerelle pour les 9-10 ans le mercredi après-midi, voire le samedi matin ;
- participer et soutenir les projets du CMJ et leurs réalisations ;
- communiquer davantage sur les activités et animations.

6 Tour de table

Nathalie ABIVEN

- Epicierie alimentaire : une famille a souhaité bénéficier de cette aide. La question se pose de savoir si le CCAS ne pourrait pas subventionner cette opération. A voir avec le CCAS de Landerneau.
- Chemins de randonnée : la carte est en cours de finition chez l'imprimeur. Elle devrait être livrée dans 15 jours. Il y aura aussi les panneaux de balisage des chemins à mettre en place.

Pascale CORRE

- CMJ : un projet d'animation sur la prévention routière est à mettre en place, sans doute pas avant l'été.
- SIVURIC : informations en cours pour les communes partenaires en vue de l'acquisition ou non d'un système de pointage numérique des repas. La gestion de repas commandés et facturés serait facilitée. Cet investissement pourrait également simplifier le suivi et la facturation de la garderie.
- Ecole : une première rencontre avec tous les adjoints aux affaires scolaires des autres communes du Sud se tiendra pour débattre des problèmes communs, mais aussi pour connaître les différents fonctionnements.

Jacques BEAUCHAMP

- Distribution d'une feuille résumant le mécontentement de certains habitants au sujet de l'élagage qui vient d'avoir lieu sur la commune. L'élagage effectué est perçu comme étant un peu trop « poussé », dégarnissant beaucoup trop la végétation. D'autre part les branches coupées ont été laissées sur place et la question se pose de savoir qui va débarrasser les talus de ces branches.
- Réponse de Bernard CORNEC : les branches seront ramassées par les employés communaux. Bernard a estimé que, vu le coût de cette opération (70 € de l'heure), il vaut mieux « tailler fort » pour ne pas avoir à recommencer souvent, même au détriment de l'esthétique . Par ailleurs, la végétation va repousser rapidement.

Fanch DANTEC

- Jardin pédagogique : bon démarrage avec 13 bénévoles inscrits.
- Initiation à l'informatique : organisée par le club des anciens. Actuellement 13 personnes inscrites pour 1 animateur (monsieur Yvon CUZON). Le club cherche au moins 2 autres animateurs.

La parole est donnée, comme à chaque conseil au public : pas de question.

Prochaine réunion du conseil : le 10 mai à 20h30

La séance du conseil est levée à 20h15.